

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 14 JUIN 1981

Première Circonscription du Calvados

OUI au changement mais à quel changement ?

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Depuis quelques semaines la France est engagée dans un processus dont on ne sait où il nous conduira.

LE « FLOU » INADMISSIBLE des positions du *CANDIDAT SOCIALISTE* aux élections présidentielles en a créé les conditions : une fraction des suffrages, faible mais déterminante, s'est portée sur lui, non pour ce qu'il représente, mais pour manifester une volonté de changement. Et nous avons eu le résultat du 10 mai !

Il y a quelques jours, Monsieur MITTERRAND a pris possession — selon ses propres termes — des fonctions de Chef de l'Etat. Cet événement pouvait suffire à modifier le style, les méthodes et les orientations de la vie du Pays. *LA FORMATION D'UN GOUVERNEMENT SOCIAL-DEMOCRATE EUT ETE CONCEVABLE.*

MAIS TEL N'ETAIT PAS L'OBJECTIF ! L'Assemblée Nationale élue pour cinq ans, en 1978, était dissoute sur-le-champ.

Le scrutin du 14 JUIN aura donc une exceptionnelle importance puisque la victoire des forces socialistes et communistes leur donnerait l'intégralité des pouvoirs et la possibilité de disposer de votre Avenir pendant cinq ans... et peut-être pour davantage, car il est des mesures irréversibles.

Ainsi, le 14 JUIN, vous aurez à choisir :

— **ENTRE LE CHANGEMENT RADICAL DE SOCIETE,** dont les mesures d'application précises ont été consignées dans le « Projet Socialiste pour la France des années 80 ».

Soyons clairs : ce programme remettrait en cause notre indépendance, notre économie et nos libertés essentielles. Nous en acceptons certaines dispositions généreuses que nous avons toujours préconisées, mais nous nous opposerons avec détermination aux débordements des excès et au glissement vers le collectivisme.

— **ET ENTRE UN CHANGEMENT CONCERTE DE POLITIQUE :**

- *pour répondre aux aspirations des Françaises et des Français ;*
- *pour préserver l'indépendance politique et tendre à assurer l'indépendance énergétique de notre Pays ;*
- *pour libérer les activités afin de promouvoir le redressement économique sans lequel il ne saurait y avoir de progrès social réel ;*
- *pour sauvegarder et développer une Société de liberté, de responsabilité, de plus grande justice et de solidarité accrue.*

SI TEL EST VOTRE CHOIX,

ACCORDEZ-NOUS VOTRE CONFIANCE ET VOTRE SUFFRAGE

OUI *à un véritable changement de politique*

NON *à un changement radical de Société.*

Le 14 JUIN, votre vote sera décisif.

VOTEZ et FAITES VOTER :

Lucien NELLE

Candidat Unique de l'Union
pour une Nouvelle Majorité

Dr Roland GARNIER

Candidat Suppléant



LES RAISONS DE MA DÉCISION

Homme de centre gauche, je pense depuis longtemps que le libéral et le social peuvent coexister, cette solution étant bien préférable à un socialisme étatique diluant initiative et responsabilité, et laissant l'individu désarmé face à une administration tentaculaire.

Reprenant les termes du pacte de l'Union pour une Nouvelle Majorité, je citerai « La crise économique durcit les égoïsmes et risque d'aggraver les inégalités. Il faut poursuivre l'effort de réduction des écarts excessifs. Les mesures d'assistance qui accroissent les formalités bureaucratiques et déshumanisent les rapports sociaux doivent être écartées. Il faut renforcer la solidarité entre les différentes catégories de Français, en faveur des personnes âgées, des handicapés, de tous ceux pour qui le monde va trop vite et trop fort ».

Fidèle à la doctrine des Démocrates Sociaux sur la Famille, je suis sûr qu'avec Lucien NELLE sera défendue la notion de cellule familiale, élément de base de la Nation et de l'équilibre de l'enfant et que seront envisagés les problèmes du travail de la femme chargée de famille et le statut de la mère de famille restant au foyer.

Le choix de l'Ecole publique ou privée doit pouvoir rester libre pour tous les parents, quelle que soit la catégorie sociale, sans préjudice financier pour les familles.

Médecin généraliste, je ne me suis jamais considéré comme un notable, mais comme un travailleur au milieu d'autres travailleurs.

Comme syndiqué médical, j'ai toujours été défenseur d'une médecine de type conventionnel fondée sur une convention discutée avec les délégués du Gouvernement, les partenaires sociaux et les représentants des usagers afin que soit maintenu pour tous le libre choix du médecin et son élément essentiel que représente le dialogue médecin - malade.

J'affirme qu'une médecine libérale « à la Française » doit être maintenue et que son existence ne doit pas être rendue invivable, voire impossible, par de nouvelles structures administratives.

Respect d'un certain libéralisme lié aux mesures sociales nécessitées par la conjoncture, le soutien de la famille, compte tenu des nécessités de la vie actuelle, refus de l'Etat - Patron absolu dans les domaines du Crédit, de l'Ecole, de la Santé...

Avec Lucien NELLE, nous nous sommes mis d'accord sur tous ces points et, sans restriction, je sollicite pour lui vos suffrages.

Docteur Roland GARNIER.

VOTEZ et FAITES VOTER :

Lucien NELLE

51 ans — Marié — 3 enfants
Licencié en Droit
Docteur ès Sciences Economiques
Chargé de Conférences à l'Université
Ancien Député Suppléant de Caen
Maire-Adjoint de Caen

Candidat Unique de l'Union pour une Nouvelle Majorité

Dr Roland GARNIER

57 ans — Marié — 6 enfants
Licencié en Droit — Docteur en Médecine
Ancien Maire-Adjoint
Ancien Conseiller Municipal d'Hérouville-Saint-Clair : 1965-1977

Candidat Suppléant

imp regionale caen